

CONSIGNES SPÉCIALES COVID-19

LA CIRCULATION DANS LES LOCAUX

Depuis le 1er septembre, le port du masque est obligatoire dans les locaux que ce soit dans les parties communes ou dans les salles de formation. **Seul le masque chirurgical ou masque en tissu de cat 1 (norme AFNOR) est autorisé.**

L'ascenseur est à proscrire sauf en cas de restriction médicale. La cabine n'est accessible qu'à **deux personnes** à la fois.

EN SALLE DE FORMATION

Le port du masque est obligatoire en salle de formation.

Le nombre de personnes maximum par salle de cours est limité.

Vous devez rester à la même place pour toute la durée de la formation.

Le déplacement des tables et des chaises pour effectuer des travaux de groupe se fera sous la responsabilité du formateur.

Un stylo et un bloc note vous seront fournis à chaque début de formation. Ces derniers sont à l'usage d'une seule et même personne et ne doivent en aucun cas être prêtés ou échangés.

Vous pourrez être amenés à déjeuner dans votre salle de cours si trop d'affluence au rez-de-chaussée (environ 2 mètres entre 2 personnes) et sous réserve de respecter sa place, d'aérer les locaux au préalable.

Le temps sans port du masque doit être bref et n'est autorisé que pour boire et manger.

Après la pause repas, **vous devrez désinfecter votre emplacement** avec les lingettes et les produits virucides se trouvant dans chaque salle.

LES ESPACES COMMUNS

Vous avez accès uniquement aux sanitaires de votre étage. L'usage des sèche-mains électriques est interdit. Du papier est à votre disposition dans les distributeurs.

Nous privilégions le plus possible un équipement à l'usage d'une seule personne. Ceci n'est pas toujours possible, aussi **pour les équipements à usage commun comme entre autre les fontaines à eau**, en libre service dans les étages, **il conviendra de se désinfecter les mains avant chaque usage.**

L'espace détente du rez-de-chaussée sera partiellement en libre accès.

Merci de respecter le placement au sol des tables et fauteuils de l'espace détente.

Les équipements communs tels que machines à café, bouilloires, réfrigérateurs, micro-ondes, lave-vaisselle ne sont pas en accès libre. Un barman pourra vous servir à votre demande une boisson chaude ou fraîche, une collation, ou encore réchauffer votre plat, en respectant la distance. En cas de besoin, merci de vous rapprocher du personnel de l'accueil.

Des poubelles spéciales COVID sont à votre disposition. Vous pouvez y jeter gants et masques usagés.